

*Résolu:* De concourir dans le rapport ci-dessus.

9. *Résolu:* De donner instructions aux avocats de la Ville de choisir parmi les personnes suivantes, les témoins experts pour les expropriations des rues Saint-Antoine et Saint-Laurent, savoir: MM. J.-C. Monday, Jos. Lamarche, E.-F. Dunlop, T. Charpentier, R. Montbriant, M. Hutchison, H. Lapierre, Jos. Monette, W. Oman, Jos. Thibault, Alphonse Lapierre, Jos. Sawyer, et Raymond Chartrand, les honoraires à payer auxdits témoins experts ne devant pas excéder en aucun cas, ceux déterminés par le tarif établi par la loi.

10. Le trésorier de la Ville soumet les opérations de la trésorerie pour la semaine finissant le 16 mars, 1905, comme suit:

En caisse (au début de la semaine) . . . . .	\$ 56,772.31
Avance des banques (au début de la semaine) . .	208,840.17
Débours d'administration . . . . .	78,785.51
Perception du Revenu (Taxes, etc.) . . . . .	50,684.13
En caisse (à la fin de la semaine) . . . . .	45,989.91
En caisse dans les banques (à la fin de la sem.)	191,521.19

11. A la suggestion du président, il est

*Résolu:* De requérir des avocats de la Ville, un rapport par écrit, sur l'action en dommages de Dame J.-C. Caron contre la Ville.

12. Soumis et lu un rapport de la Commission des Marchés pour un crédit de \$1,600 pour les réparations à faire au marché Bonsecours, à l'aile orientale, laquelle s'est effondrée le 13 du courant.

*Résolu:* De concourir dans le rapport ci-dessus, ladite somme devant être chargée au fonds de réserve, sujet à l'approbation des avocats de la Ville.

13. M. l'échevin DeSerres soumet les comptes pour taxes reçus par l'hôpital Notre-Dame et par l'hôpital de la Maternité de Montréal, s'élevant à \$289.55 et \$625.00 respectivement.

*Résolu:* De donner instructions au trésorier de la Ville de ne pas insister sur le paiement desdits comptes.

14. Le trésorier de la Ville reçoit instruction d'accepter la somme de \$100 de M. Carli, en règlement final de la réclamation de la Ville contre lui, concernant l'internement de sa femme à l'asile.

15. La Commission étudie la réclamation de \$1,600 des Commissaires du Havre pour le creusage du bassin Elgin, à l'endroit où un égout de la ville y déversant son contenu, tend à remplir ce bassin.

La Commission ne pouvant décider si la Ville a autorisé l'ouvrage ou non, il est

*Résolu:* De donner instruction au trésorier de la Ville de préparer un rapport sur cette question, pour la prochaine assemblée.

*Ajournement.*

RENE BAUSET,  
Assistant-Greffier de la Ville.

## COMMISSION DE LA VOIRIE

### Compte-rendu de l'assemblée du 20 mars

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président N. Lapointe, Turner; Bastien et Leclaire.

### REQUETES, ETC.

—De MM. MacMaster & Hickson, avocats, de la part de la Shedd Forwarding Co., donnant avis à la Ville qu'elle la tient responsable de tous dommages qui pourraient lui être causés à raison du mauvais état des chemins.

*Résolu:* De référer la question à l'inspecteur de la Ville, avec instruction de faire tout ce qui est possible de faire pour améliorer l'état des rues.

—De MM. Rielle & Bond, avocats, de la part de la Lilley & Cameron Cartage Co., déclarant qu'ils tiendront la Ville responsable de tous dommages à encourir par cette compagnie, à raison du mauvais état des chemins.

*Resolved:* That said report be concurred in.

9. *Resolved:* To instruct the City Attorneys to choose among the following persons, experts witnesses for the expropriations of St. Antoine and St. Lawrence streets, viz: Messrs. J. C. Monday, Jos. Lamarche, E. F. Dunlop, T. Charpentier, R. Montbriant, M. Hutchison, H. Lapierre, Jos. Monette, W. Oman, Jos. Thibault, Alphonse Lapierre, Jas. Sawyer and Raymond Chartrand, the fees to be paid the same not to exceed in any case the tariff fixed by law.

10. The City Treasurer submitted the transactions in the treasury for the week ending 16th March, 1905, as follows:

Cash on hand (at beginning of week) . . . . .	\$ 56,772.31
Cash in banks (at beginning of week) . . . . .	208,840.17
Committee disbursements . . . . .	78,785.51
Revenue collection (Taxes, etc.) . . . . .	50,684.13
Cash on hand (at end of week) . . . . .	45,989.91
Cash in banks (at end of week) . . . . .	191,521.19

11. At the suggestion of the chairman, it was

*Resolved:* To request the City Attorneys to report, in writing, for the next meeting, upon the action for damages of Dame J. C. Caron against the City.

12. Submitted and read a report from the Market Committee for an appropriation of \$1,600 to repair the roof of Bonsecours market east wing, which collapsed on the 13th inst.

*Resolved:* To concur therein, the amount to be charged against the Reserve Fund, subject to the approval of the City Attorneys.

13. Ald. DeSerres submitted accounts for taxes received by the Notre-Dame hospital and the Montreal Maternity Hospital, amounting to \$289.55 and \$625, respectively.

*Resolved:* To instruct the City Treasurer not to insist on the payment of said accounts.

14. The City Treasurer was instructed to accept the sum of \$100 from Mr. Edmond Carli, in full settlement of the City's claim against him in connection with the committment of his wife in the asylum.

15. The Committee discussed a claim of \$1,600 from the Harbor Commissioners for dredging the Elgin Basin, at which point a city sewer, emptying its refuse, tended to fill up the basin.

The committee being unable to decide whether the City had ordered the work done or not, it was

*Resolved:* To instruct the City Treasurer to prepare a report thereon for the next meeting.

*Aadjourned.*

RENE BAUSET,  
Asst. City Clerk.

## ROAD COMMITTEE

### Report of Meeting, held the 20th of March.

Present: Ald. Larivière, chairman, Turner, N. Lapointe, Bastien and Leclaire.

### PETITIONS, ETC.

—From Messrs. MacMaster & Hickson, advocates, on behalf of the Shedd Forwarding Co., giving notice that the City will be held responsible for any damages caused to said Shedd Forwarding Co., by reason of the alleged bad state of the roads.

*Resolved:* That the matter be referred to the City Surveyor with instructions to do all that he possibly can to improve the condition of the city streets.

—From Messrs. Rielle & Bond, advocates, on behalf of the Lilley & Cameron Cartage Co., stating that they will hold the City responsible for any damages incurred by said company by reason of alleged defective condition of the roadways.